

Certifiée
conforme la
présidente

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Signé par :

Martine LE MERCIER
DG FIP N° 2052-SD 2024
D63380FCC40843B...

Désignation de l'entreprise : S.A.S. SOCAPAM				Néant ☐ *		
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	FB	FC	
	Production vendue	biens *	FD	FE	FF	
		services *	FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	FK	FL	
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	
	Autres produits (1) (11)				FQ 80	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 80	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 1 301	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	
	Salaires et traitements *				FY	
	Charges sociales (10)				FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce	HS	)	GA
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 1 301		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG (1 221)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL 5 057		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP 5 057		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV 5 057		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW 3 836		

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		S.A.S. SOCAPAM		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	5 137	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 301	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	3 836	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié
conforme la
présidente
Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

1

BILAN — ACTIF

Signé par :
MARTINE LEMERCIER
DUREE: P 250-SD 2024
D63380FCC40843B...

Désignation de l'entreprise :		S.A.S. SOCAPAM										1 2						
Adresse de l'entreprise		20, rue du Biroy 40800 AIRE SUR ADOUR										Durée de l'exercice précédent *		1 2				
Numéro SIRET *		4 9 8 0 8 7 4 5 1 0 0 0 1 5										Néant ☐ *						
												Exercice N clos le,		3 0 0 4 2 0 2 4				
												Brut		Amortissements, provisions		Net		
												1		2		3		
Capital souscrit non appelé		(I) AA																
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB										AC					
		Frais de développement *	CX										CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF										AG					
		Fonds commercial (1)	AH										AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ										AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL										AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN										AO					
		Constructions	AP										AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR										AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT										AU					
		Immobilisations en cours	AV										AW					
		Avances et acomptes	AX										AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS										CT					
		Autres participations	CU										CV					
		Créances rattachées à des participations	BB										BC					
		Autres titres immobilisés	BD										120 050		BE		120 050	
		Prêts	BF												BG			
		Autres immobilisations financières *	BH										BI					
TOTAL (II)		BJ										120 050		BK		120 050		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL										BM					
		En cours de production de biens	BN										BO					
		En cours de production de services	BP										BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR										BS					
		Marchandises	BT										BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV										BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX										BY					
		Autres créances (3)	BZ										21 666		CA		21 666	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB										CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD										16 145		CE		16 145	
Disponibilités		CF										16 691		CG		16 691		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH										CI						
	TOTAL (III)	CJ										54 502		CK		54 502		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW																
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM																
	Écarts de conversion actif *	(VI) CN																
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO										174 552		1A		174 552		
Renvois : (1) Dont droit au bail :												CP		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :										Stocks :				Créances :		

SAGE Experts-comptables janvier 2024

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise		S.A.S. SOCAPAM		Néant	☐ *
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 000.....)			DA	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	115 645
	Report à nouveau			DH	(15 855)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	3 836
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	120 127
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	59
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 200
	Dettes fiscales et sociales			DY	51 724
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	443
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	54 425	
Ecart de conversion passif *			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	174 552	
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
			Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	54 425
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SOCAPAM
Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 20 Rue du Biroy,
40800 AIRE SUR L'ADOUR
498 087 451 RCS MONT DE MARSAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 SEPTEMBRE 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30
avril 2024

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2024 s'élevant à 3 836.07 euros de la manière suivante :

- La totalité du bénéfice, distribué aux associés à titre de dividendes bruts, soit la somme de 3 836.07 euros

L'Assemblée Générale décide de prélever sur le compte « Autres réserves », la somme de 1 163.93 euros et de la verser aux associés, le montant total de la distribution s'élevant à la somme de 5 000 euros, soit 3.33 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 5 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

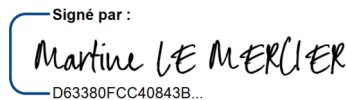
Le dividende sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 septembre 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Martine LE MERCIER

Signé par :

D63380FCC40843B...

NOTE D'INFORMATIONCertifié
conforme la
présidenteSigné par :
Martine LEM
D63380FCC40843B...

L'exercice a une durée de 12 mois.

Conformément à l'article L123-16-1, aucune annexe n'est établie.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice ne s'est caractérisé par aucun évènement significatif.

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES**1. PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes annuels ont été établis en application des règles générales comptables et dans le respect du principe de prudence et conformément aux dispositions du Code de Commerce.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance de l'exercice.

La méthode de base, retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques.